

Questions-Réponses



Nomination sur un poste

1. Je n'ai pas postulé lors du dernier affichage...dois-je faire quelque chose?

Non, vous n'avez rien à faire. Il est impossible que vous soyez nommé à un poste sans avoir déposé votre candidature.

2. Si j'ai postulé, comment savoir si j'ai obtenu un poste?

Rien de plus simple! Après chaque affichage, un tableau officiel des nominations est publié dès que la dotation a terminé de donner les postes par ancienneté au premier tour. Vous devez consulter le tableau des nominations pour votre catégorie sur le Guichet Web RH Paie, disponible partout où il y a Internet. Aucun avis de nomination individuel ne vous sera envoyé. Si votre nom n'apparaît pas dans la liste, c'est que vous n'avez pas obtenu de poste lors du premier tour.

CIUSSS Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Bienvenue [Nom]

Consultez les nominations du dernier affichage de postes: [Nominations]

Mise à jour chaque lundi

Le Pratico

- Renseignements personnels
- Mon horaire
- Horaire de département
- Feuille de temps
- Relevés de paie
- Feuillets d'impôt
- Affichages de postes
- Se déconnecter

3. Quand vais-je débuter mon nouveau poste?

Votre horaire vous dit tout! C'est donc important de surveiller votre horaire au Guichet Web RH Paie pour être au courant.

4. Si je veux me désister de ce poste?

Vous devez le faire par écrit. Vous envoyez un courriel à l'adresse de dotation de votre catégorie. Il est important de donner les informations suivantes :

Dans l'objet (le titre) du courriel : Désistement-poste XXXX

Dans le texte :

- votre nom,
- votre numéro d'employé,
- le numéro de poste duquel vous vous désistez;
- les coordonnées pour vous rejoindre, au cas où.

Catégorie 1	04dotationcat1@ssss.gouv.qc.ca
Catégorie 2	04dotationcat2@ssss.gouv.qc.ca
Catégorie 3	04dotationcat3@ssss.gouv.qc.ca
Catégorie 4	04dotationcat4@ssss.gouv.qc.ca

5. Si je veux rehausser mon poste?

Si vous avez été nommé sur un poste de **préposé aux bénéficiaires ou d’infirmière**, vous pouvez rehausser ce poste en équipe volante, jusqu'à concurrence d'un temps complet, selon l'entente de rehaussement. Il faut vite communiquer avec les activités de remplacement afin de leur faire part de votre souhait de rehaussement. **Vous avez 5 jours ouvrables pour le faire à partir du dépôt du tableau officiel de nominations.** Les coordonnées apparaissent dans le bottin des services de Mic en cherchant «Activités de remplacement». Après, il sera trop tard et votre horaire sera conforme aux heures de structure du poste.

6. Je veux connaître mon horaire de travail ou d’orientation.

Je consulte mon horaire au Guichet Web RH Paie, comme je le fais actuellement.

7. Quelle est la durée de ma période d’essai sur ce nouveau poste?

C’est défini dans ma convention locale. En voici un résumé, mais certaines particularités peuvent modifier la période d’essai ou même faire en sorte que vous n’avez pas de période d’essai. **Il est important de valider à la source!**

Catégorie 1	Maximum de 30 jours travaillés pour les postes octroyés par ancienneté Maximum de 60 jours travaillés pour les postes octroyés suite à un processus de sélection
Catégorie 2	Maximum de 20 jours de travail
Catégorie 3	Maximum de 20 jours de travail excluant l’orientation
Catégorie 4	Maximum de 30 jours de travail excluant l’orientation pour les postes octroyés par ancienneté Maximum de 60 jours de travail excluant l’orientation pour les postes octroyés suite à un processus de sélection

8. Est-ce que je peux renoncer à ma période d’essai?

C’est possible, avec l’accord de mon gestionnaire. Je dois donc envoyer un courriel à mon gestionnaire en indiquant le numéro du poste, mon nom et mon numéro d’employé. C’est mon gestionnaire qui fera le suivi avec la dotation interne.

9. Je veux me désister du poste pendant ma période d'essai.

J'avise mon gestionnaire par courriel en précisant le numéro du poste, mon nom et mon numéro d'employé. J'avise aussi la dotation interne par courriel de la même manière que précisé au point 4.

10. Est-ce que j'aurai accès aux postes qui pourraient se libérer plus tard?

Vous aurez accès aux postes auxquels vous avez accordé une priorité supérieure à celui que vous avez obtenu et qui vous reviendraient. Dans ce cas, la dotation interne communiquera avec vous par téléphone.

11. À la suite de la lecture de ce document, j'ai tout de même des questions, à qui dois-je m'adresser?

L'équipe de la dotation interne est disponible afin de répondre à vos questionnements.

Catégorie 1	04dotationcat1@ssss.gouv.qc.ca	Cindy Hébert 819-697-3333 (59832)
Catégorie 2	04dotationcat2@ssss.gouv.qc.ca	Karine Gervais 819-536-7500 (4496)
Catégorie 3	04dotationcat3@ssss.gouv.qc.ca	Hélène Dessailliers 819-228-2731 (3743)
Catégorie 4	04dotationcat4@ssss.gouv.qc.ca	Hélène Dessailliers 819-228-2731 (3743)